



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

installations classées

Question au Gouvernement n° 2940

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Yvette Benayoun-Nakache, première intervenante, au nom du groupe socialiste.

Mme Yvette Benayoun-Nakache. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre, et j'y associe mes collègues Hélène Mignon et Pierre Cohen.

La ville de Toulouse a connu, le 21 septembre dernier, la catastrophe industrielle la plus meurtrière que la France ait connue au cours des vingt dernières années : 29 morts, plus de 2 000 blessés. Ce drame a dévasté des quartiers entiers, laissant des milliers de familles dans le désarroi, des centaines de sans-logis et un choc psychologique durable.

Institutionnels et bénévoles se sont rapidement, et dans des conditions souvent très difficiles, organisés et ils ont agi. Nous tenons à les remercier.

Monsieur le Premier ministre, vous avez tenu, aux côtés des Toulousains, et dès les premières heures, à témoigner de votre émotion et de votre soutien en tant que chef du Gouvernement et en tant qu'élu de la Haute-Garonne.

La solidarité nationale s'est exprimée, vous en avez apporté des preuves, délivré le message et indiqué les axes et les moyens. Elle est à présent à l'oeuvre.

Néanmoins, des questions se font jour sur les circonstances du drame.

Pouvez-vous aujourd'hui nous éclairer sur les mesures qui ont été prises par le Gouvernement pour faire face aux importants dégâts matériels et sur les dispositifs susceptibles d'accompagner les personnes touchées, tant économiquement que psychologiquement ?

Enfin, monsieur le Premier ministre, quelle est la politique envisagée en matière de risques industriels chimiques sur l'ensemble du territoire national, en particulier à Toulouse ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Lionel Jospin, Premier ministre. La représentation nationale, à l'invitation du président Forni, vient d'exprimer, madame la députée, la part que l'ensemble des parlementaires prennent au deuil qui frappe les Toulousains.

Depuis quatre ans et demi, j'ai été, avec le Gouvernement, souvent confronté à des catastrophes et à des drames humains. Il est bien évident que la catastrophe industrielle et l'épreuve humaine qui ont frappé Toulouse m'ont, en tant qu'élu, touché, non pas davantage, car le sort de chaque Français est pour moi égal, mais plus directement, parce que certains de mes amis en ont été victimes.

Je ne pense pas, madame la députée, pouvoir en quelques instants répondre à l'ensemble des questions d'autant, je le sais, que d'autres parlementaires, et particulièrement le député-maire de Toulouse tiennent, comme c'est normal, à interroger aussi le Gouvernement.

Après la présence qui a été la nôtre, et notamment la mienne, le jour où le drame a frappé, après les moments de recueillement que nous avons passés auprès des victimes avec le Président de la République, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat et les membres du Gouvernement, le Gouvernement a tenu, parce que c'est son devoir et sa mission, à apporter des réponses concrètes aux Toulousains pour marquer l'engagement qui avait été le mien dès les premières heures, à savoir la solidarité nationale à l'égard de cette ville durement

frappée.

C'est pourquoi, à peine huit jours après le drame, je suis allé à Toulouse annoncer les grandes décisions du Gouvernement ; un travail considérable a été accompli dans l'intervalle. Je n'ai pas besoin de vous décrire, madame la députée, ainsi qu'à vos collègues qui sont sur ces bancs, l'ensemble de ces mesures puisque vous étiez avec moi lorsque je les ai présentées à la préfecture après la réunion de travail avec l'ensemble des élus de Toulouse, du département et de la région lorsqu'ils étaient concernés.

Nous apportons d'abord à nos concitoyens une aide immédiate d'urgence dans l'épreuve, et un allègement de leurs difficultés en prenant des mesures fiscales auxquelles M. le ministre de l'économie et des finances veillera particulièrement.

Le deuxième axe consiste évidemment à aider les Toulousains frappés à trouver un logement, et vous connaissez dans ce domaine aussi les décisions qui sont les nôtres. Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, y a travaillé et des sommes importantes ont été affectées à cet objectif.

Le troisième axe de travail concerne l'éducation nationale, les écoles de Toulouse, les collèges du département, les lycées de la région ayant été, pour certains, très gravement endommagés.

Je tiens à rendre hommage aux personnels du rectorat qui ont travaillé de façon intense pour que l'essentiel des élèves des écoles toulousaines puissent effectuer leur rentrée dès ce lundi. Je tiens à rendre hommage aussi à l'ensemble des services de l'Etat, aux sauveteurs et à tous ceux qui se sont mobilisés pour venir au secours des victimes. J'ai apprécié l'hommage que le maire de Toulouse leur a rendu et j'ai moi-même salué leur dévouement.

S'agissant de l'éducation, la région, le département et la commune de Toulouse assumeront, bien sûr, leur part du travail. Mais le Gouvernement a dégagé des sommes considérables, notamment pour la reconstruction de l'université du Mirail dont j'avais aidé à la renaissance il y a quelques années... (Murmures sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. François Rochebloine. Ce n'est pas le moment de dire cela !

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Un peu de pudeur ! C'est indécent !

M. le Premier ministre. ... et aussi pour l'Institut national polytechnique.

Il faut avoir été sur le terrain pour comprendre l'émotion ressentie ; je le rappelle, c'est tout !

Le quatrième axe d'action concerne la santé. Vous le savez, l'hôpital Marchand a été entièrement détruit.

D'autres structures de santé et d'aide sociale ont été endommagées. Dans ce domaine aussi, l'Etat dégage des fonds très importants.

Enfin, le dernier axe est l'aide aux entreprises, naturellement celles qui étaient sur le site, mais aussi toutes celles situées dans son environnement et qui ont été frappées par l'onde de choc en particulier.

Si je globalise l'effort de l'Etat, ce sont 1 500 millions de francs qui seront apportés aux Toulousains. C'est considérable. Ce qu'il faut y ajouter, je crois, c'est la continuité dans l'action, c'est la permanence dans l'attention que nous leur portons. C'est la mission des élus, de vous-même, madame la députée en particulier, mais je peux vous garantir que l'ensemble des membres du Gouvernement et moi, bien sûr, au premier chef, resteront durablement mobilisés dans la solidarité envers nos collègues et nos compatriotes de Toulouse, frappés durement le 21 septembre. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [Mme Yvette Benayoun-Nakache](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2940

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2001, page 5305

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 octobre 2001